

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
29 Janvier 2016**

OBJET : Action "Insertion pour les mères de famille en difficulté" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association des Equipes de Saint-Vincent-de- Martigues.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Janvier 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'Association des Equipes de Saint-Vincent-de-Martigues une subvention de 70.000,00 €, pour le renouvellement 2016 de l'action « Insertion des mères de famille en difficulté » auprès de 70 bénéficiaires du RSA ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention type « Action d'Insertion » prévue à cet effet.

Cette dépense d'un coût total de 70.000,00 € sera financée, sous réserve de la disponibilité des crédits de paiement, au titre du budget départemental 2016 sur le chapitre 017.

à l'Unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Annie Citton
Directeur**

du Service des Séances de l'Assemblée